

**PROGRAMMÉ
EN 2018**

Etude des potentialités pour le développement de la filière trufficole sur la Vallée de l'Agly

#Vallée de l'Agly
#Agriculture
#Truffe



© Chambre d'Agriculture 66

Maître d'ouvrage : Syndicat des Trufficulteurs Catalans

Montant total : 24 921,53 € HT (dont FEADER : 15 949,76 €)

Contexte / Enjeu :

Dans le cadre de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire du Pays de la Vallée de l'Agly (validée en 2015), un diagnostic de la filière trufficole a été réalisé. Il comportait une analyse des plantations et des réhabilitations réalisées sur le territoire, des résultats techniques et économiques, et des perspectives de développement. Face à la déprise agricole (marquée par l'arrachage des vignes, le développement des friches et au potentiel forestier) ce diagnostic a mis en avant des zones de potentialité de production trufficole importantes sur cette vallée. Par ailleurs, le manque de produits proposés sur les marchés aux consommateurs professionnels et privés permet d'envisager un développement plus fort de la filière. La production de truffe est une production 100% naturelle et répond parfaitement aux enjeux environnementaux et climatiques de demain.

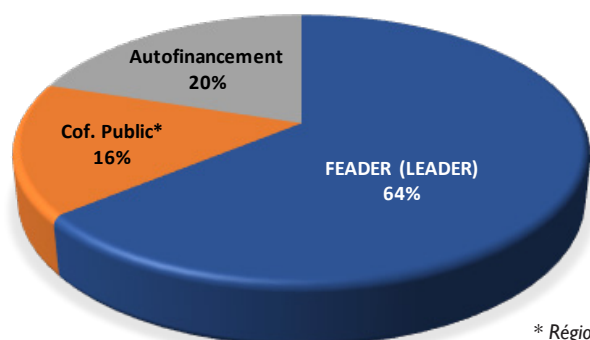
Comment ?

- Que les propriétaires connaissent le potentiel trufficole de leurs parcelles ;
- Proposer aux propriétaires fonciers des activités de diversification ;
- Offrir la possibilité d'un complément de revenu et de les maintenir sur la Vallée de l'Agly ;
- Anticiper et prévenir l'enfrichement (entretenir l'espace en déprise) ;
- Rendre le territoire attractif grâce à une filière très populaire ;
- Proposer et développer une activité touristique au moment de la saison basse (marchés) ;
- Proposer des accompagnements techniques et juridiques lors de la mise en place d'un projet truffe.

Objectifs :

- Apporter une alternative à la problématique de friches agricoles et à la valorisation des peuplements forestiers ;
- Structurer la filière par une animation collective des producteurs aux acheteurs ;
- Cibler les zones de potentialités prioritaires pour permettre une animation efficiente et accompagner techniquement les porteurs de projet ;
- Augmenter la surface de plantation et de réhabilitation donc accroître la production de truffe à une échéance de 10 ans ;
- Mobiliser les propriétaires fonciers, les élus et les professionnels sur un projet de territoire à forte valeur ajoutée bénéficiant d'une image et d'un fort engouement ;
- Apporter une réponse à la réduction des risques de départ de feu en zone de déprise agricole et créer une mosaïque paysagère entretenue et riche en biodiversité répondant aux enjeux du DOCOB Natura 2000 ZPS Basses-Corbières.

Plan de financement :



* Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Pour qui ?

Les propriétaires fonciers et les exploitants potentiels.

Partenaires opérationnels :

Communes et intercommunalités du Pays de la Vallée de l'Agly, Belesta, Tréviach et Calce, Charte Forestière de Territoire du Pays de la Vallée de l'Agly et le regroupement de géologues.

Etude des potentialités pour le développement de la filière trufficole sur la Vallée de l'Agly

Impacts directs : ensemble du périmètre du Pays de la Vallée de l'Agly + Calce + Trévilach + Belesta

Impacts indirects : Restaurateurs locaux, communes de la Vallée de l'Agly, Office National des Forêts, le futur Parc Naturel Régional du Corbières Fenouillèdes, SDIS66 et la population locale.



Territoire du GAL - Pays de la Vallée de l'Agly

© Chambre d'Agriculture 66



Porteur de projet privé (syndicat)



Dépenses immatérielles



Période de réalisation : 01/01/2018 au 30/06/2019

Caractéristiques

Projet individuel

- 130** propriétaires identifiés sur les zones cibles
- 7** tournées terrain avec élus du Syndicat
- 2** conventions proposées de cavage au Syndicat
- 4** pré-dossiers d'investissements
- 2** dossiers de projets de plantation présentés aux financeurs
- 4** réunions publiques
- 5** diagnostics forestiers complémentaires
- 1** étude réalisée sur le territoire

Projet innovant...

par son objectif d'obtenir une vision spatiale du parcellaire à fort potentiel et de favoriser un partenariat entre les acteurs de la filière, les collectivités locales et des propriétaires fonciers non professionnels.



Fiche Action 2
Dynamiser l'économie locale